

Avis d'Appel d'Offres
Invitation à Soumissionner [IAS]
Biens
(Procédure à enveloppe unique)

IAS N° : ... 001 .../MAEP/PRMP/PROMAC/S-PRMP du 15.../...04.../2026

Acheteur : Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche

Projet : Projet de Promotion de l'Aquaculture et de Compétitivité des Chaines de Valeur de la Pêche (PROMAC)

Intitulé du Marché : Acquisition des alevins du PROMAC (lots 1 à 4).

Pays : BENIN

Prêt/Crédit/Don N° : PRET FAD n°2100150044148 du 18 décembre 2023

Méthode de passation de marché : Appel d'Offres International Ouvert (AOIO)

AOIO N°:

Émis le : ... 15... avril ... 2026


1. Le Gouvernement du Bénin a reçu un financement du groupe de la Banque Africaine de Développement ci-après dénommée la Banque pour financer le Projet de Promotion de l'Aquaculture et de Compétitivité des Chaines de Valeur de la Pêche (PROMAC), et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché **pour l'acquisition des alevins du PROMAC en quatre (04) lots.**
 - Lot 1 : Acquisition des alevins au profit des communes de Savè (site de retenue d'eau) et de Zangnanado ;
 - Lot 2 : Acquisition des alevins au profit des communes de Houéyogbé (site de Wozo-Dali), des Aguégus (site de la lagune de Porto-Novo) et de Bopa (sites de séhomi et de Dékanmey) ;
 - Lot 3 : Acquisition des alevins au profit des communes de Bonou (site de Agonhoui) et d'Agbagnizou ;
 - Lot 4 : Acquisition des alevins au profit des communes d'Allada (site de Ayou) et de Dogbo (site de Ahomey).

Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables

aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par Lettre de crédit.

2. Le Projet de Promotion de l'Aquaculture et de Compétitivité des Chaines de Valeur de la Pêche (PROMAC) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir **des alevins** décrits dans le DAO. Ce marché donnera lieu à un **contrat pluriannuel de 2 ans par lot**. Le délai de livraison par bon de commande émis sera de 120 jours calendaires à compter de la notification au fournisseur par la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la pêche du marché approuvé. La marge de préférence régionale ou nationale ne sera pas appliquée dans le cadre du présent appel d'offres.
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'offres (AOI) ouvert telle que définie dans le « Cadre de Passation des Marchés de la banque, édition d'octobre 2015 » pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Avenue Jean Paul II (route de l'aéroport) , 2ème Etage, bureau 16, de l'ex Bâtiment du Ministère du Commerce et d'Industrie (MIC) en face du consulat honoraire de KOSOVO au Bénin, 03 BP 2900 Cotonou République du Bénin, Email : prmpmaep2019@yahoo.com ; de 08 heures à 12 heures 30 minutes heure locale et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale tous les jours ouvrables.
5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être obtenu gratuitement par tout soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous. Le dossier d'appel d'offre sera adressé aux soumissionnaires intéressés en version électronique sous format PDF soit sur clé USB ou être envoyé par courriel à l'adresse qui sera communiqué par le soumissionnaire.
6. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 16/10/2026. La soumission des offres **par voie électronique ne sera pas autorisée**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le 16/10/2026.
7. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre, pour un montant de
 - Lot 1 : cinq millions soixante mille (5 060 000) francs CFA ;
 - Lot 2 : cinq millions trois cent soixante cinq mille cinq cent quatre-vingt (5 365 580) francs CFA ;
 - Lot 3 : cinq millions cinq cent soixante mille (5 560 000) francs CFA ;
 - Lot 4 : cinq millions cinq cent soixante mille (5 560 000) francs CFA.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 126 jours suivant la date limite de dépôt des offres et devront être déposées par lot.



8. Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.
9. L'adresse auquel il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche, Monsieur Sissidéhou Cospos ATTOLOU,
Personne Responsable des Marchés Publics ;

Avenue Jean Paul II (route de l'aéroport) , 2ème Etage, bureau 16, de l'ex Bâtiment du Ministère
du Commerce et d'Industrie (MIC) en face du consulat honoraire de KOSOVO au Bénin, 03
BP 2900 Cotonou République du Bénin, Email : prmpmaep2019@yahoo.com ,

Cotonou, le 15/04/2026



Sissidéhou Cospos ATTOLOU
Personne Responsable
des Marchés Publics